

## BUREAU DU 13/12/2022 EN VISIOCONFERENCE

Membres présents : Jean-Claude Ducros, Christian Rabaud, Gérard Riffaud, Julien Rocoplan, Marion Vayre.

Membres excusés : Séverine Amillard, Gilles Baldassari, Sofiane Chetoui, Olivier Caubet

Invités : Emmanuel Boll, Thérèse Combanière, Nathalie Fortuny, Paul Martinez, Laurent Pouget.

\*\*\*\*\*

Ouverture de la séance à 18H05.

### **1. Adoption PV réunion du 18/06/2022**

#### **A l'unanimité.**

Les membres du Bureau sont heureux d'offrir à Marion Vayre pour la naissance de la petite Sasha, une entrée au centre Caliceo.

### **2. Actualités**

#### **\* Réunions présidents ligues/FFTT**

Les dirigeants de la FFTT remettent sur la table la gestion des flux financiers. Ils souhaiteraient une harmonisation des tarifs au niveau national et que la FFTT facture directement les produits fédéraux aux clubs.

Actuellement, toutes les ligues sont les organismes collecteurs (à l'exception de l'Île de France et des Pays de la Loire où se sont les comités qui gèrent).

Pour le moment, ces discussions n'ont abouti à rien après 4 réunions sur le sujet, aucune ligue ne semblant être d'accord pour faire évoluer le système dans ce sens.

#### **\* AG FFTT du 10 décembre à Paris**

Une AG très formelle avec peu d'élus fédéraux présents et peu de délégués des ligues et des comités. Seule la table ronde sur le Ping en extérieur était intéressante.

La révision budgétaire 2022 est estimée à 210K€ de déficit et le prévisionnel 2023 laisse apparaître un résultat déficitaire de 190K€ bien qu'une augmentation des quotes-parts fédérales sur les licences soit intégrée (2 à 5 euros selon le type et la catégorie).

#### **\* Nouvelles licences**

La FFTT a lancé ses 2 nouvelles licences :

- Découverte pour permettre de faire découvrir la pratique gratuitement tout en enregistrant la licence dans SPID.
- Liberté pour les nouvelles pratiques (ping en extérieur, Vping...) gérée uniquement au niveau fédéral.

#### **\* Demande de dérogation CFR**

Les ligues Occitanie et PACA s'étaient entendues pour former une entente en minimes filles car aucune

des deux ligues ne peut former une équipe de 3 joueuses qui puisse prétendre à participer aux Championnats de France des Régions.

La FFTT a refusé la demande de dérogation.

La ligue Occitanie n'enverra donc que 3 équipes (benjamins, benjamines et minimes garçons) aux CFR qui ont lieu cette année à Agen.

#### **\* Loi sport du 2 mars 2022**

Les instances dirigeantes des fédérations sportives nationales devront respecter la parité femmes / hommes, lors des renouvellements de leurs mandats à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Cette parité sera étendue aux fédérations régionales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2028.

Par ailleurs, lors des AG fédérales électives, la représentation des clubs devra être respectées (au minimum 50% des délégués).

Cette parité stricte va poser énormément de problèmes tant au niveau fédéral qu'au niveau régional étant donné la très faible représentation des licenciées (moins de 15% au niveau national) et plomber encore davantage le bénévolat.

Il faut espérer que le ministère des sports saura tenir compte des réalités et prévoir des aménagements de la loi.

#### **\* Train à 1 €**

La Région va mettre en place dès 2023 un tarif à 1 € pour inciter les clubs à se déplacer en train dans la région (stages régionaux, compétitions régionales).

#### **\* Statistiques licenciés**

Le nombre de licenciés atteint est sensiblement le même à la même période d'avant la crise sanitaire avec un gain de 414 loisirs et une perte de 381 compétitions.

On note également une bonne participation au Critérium Fédéral.

### **3. Point financier et RH**

#### **\* Demandes de subvention**

Deux nouvelles demandes ont été déposées pour l'organisation des Championnats de France J/M :

- 25000 € à la Région
- 10000 € au Conseil Départemental 31

Une demande a également été déposée au Conseil Départemental de l'Aveyron pour l'organisation du Pongistic Event's Open d'Espalion (4000 €).

#### **\* Subvention ANS**

Marion Vayre revient sur l'attribution des enveloppes ANS ligues où elle fait le constat que si la qualité des dossiers est sanctionnée cette année par l'attribution ou non d'une enveloppe plus ou moins conséquente (ce dont a bénéficié la ligue Occitanie), les sommes qui n'ont pas été attribuées pour certaines ligues l'ont finalement été sur le fonds solidaire.

#### **\* Trésorerie**

Elle reste toujours très bonne avec un total de 365K€ dont 323 K€ de disponibilités à fin novembre.

#### \* Situation intermédiaire

Julien Rocoplan présente une estimation du prévisionnel au 30 novembre avec une projection en fin d'exercice à 46K€. Ce résultat ne tient pas compte de l'organisation des Championnats de France J/M.

#### \* Point RH

Une prime de partage de la valeur d'un montant de 1000€ a été versée à chaque salarié de plus de 11 mois d'ancienneté pour le mois de novembre.

PSA31 propose de gérer mensuellement les cotisations des mutuelles dès le 1<sup>er</sup> janvier (complémentaire santé et prévoyance). Les deux organismes ont été sollicités pour entamer les démarches de mise en prélèvements mensualisés.

Les entretiens professionnels ont été fixés les 7 et 8 février prochains à Balma (Paul Martinez, Thérèse Combanière, Simon Van Haute et Anthony Sadran) et Montpellier (Nathalie Fortuny, Emmanuel Boll, Guillaume Jean et Florian Maillard).

Dans le cadre du renforcement de la professionnalisation de la ligue, pour sécuriser la gestion sportive et libérer du temps des bénévoles sur les dossiers importants, Paul Martinez propose de recruter un administratif.

Il lui est demandé de préparer une fiche de poste et d'évaluer le temps de travail.

#### **4. Point technique**

Nathalie Fortuny se réjouit que les excellents résultats de Félix Lebrun aux Championnats du Monde en U19 (5 au 11 décembre à Tunis) donnent une bonne dynamique chez les jeunes.

Félix a en effet remporté 4 médailles de bronze (simple, double, double mixte et par équipes).

Les Internationaux du Grand-Est auront lieu les 17 et 18 décembre à Pont-à-Mousson. Les joueurs et joueuses sélectionnés sont : Deyvan Lemaire (Agde TT), Adam Gomez (Bagnols MSTT), Paolo Corric (ASPC Nîmes), Manon Lelaïdier (Ping St Paulais), Alban Clou (St Orens TT), Aurélien Té (TT Blagnac), Eva Pageze (ES Pouzac), Maël Laouenan (ASPTT Nîmes), Tiahary Rakotonirainy (ASPTT Toulouse), Quentin Figuière-Fabre (Uchaud ASTT), Elsa Gaillard (US Montauban), Amaelle Chetoui (Canohès TTT), Gabriel Simian (ASPC Nîmes), Elouan Salvat (PPC Caylar). Responsable de la délégation : Paul Martinez et Nathalie Fortuny.

Les stages de préparation aux CFR sont prévus du 19 au 21 décembre à Montpellier et du 11 au 13 février. A Auch.

La sélection pour les CFR du 13 au 16 février à Agen. Minimes Garçons : Alban Clou (TT St Orens), Paul Priou (TT St Orens), Tiahary Rakotonirainy (ASPTT Toulouse), Aurélien Té (TT Blagnac) /Capitaine : Freddy Janki.

Benjamines : Amaelle Chetoui (Canohès-Toulouges), Émilie Durand (TT Blagnac), Elsa Gaillard (US Montauban) / Capitaine : Nathalie Fortuny.

Benjamins : Adam Gomez (Bagnols Marcouls), Maël Laouenan (ASPTT Nîmes), Deyvan Lemaire (Agde TT), Louis Fergusson (Pattes d'Oie TT), Elouan Salvat (PPC Le Caylar) /Capitaine : Félix Coutaudier.

1 kiné Fabien Siredey et 2 arbitres Sofiane Chetoui et Simon Van Haute. Responsable de la délégation : Paul Martinez.

Une participation au Tournoi International Saphir en Suède du 24 au 26 février 2023 est envisagée avec une proposition faite à 15 joueurs/joueuses (participation des parents à hauteur de 600 €).

La ligue prendra en charge le coût des tableaux et l'accompagnement d'un ou de deux cadres.

La participation à un tournoi en Catalogne est également en projet.

#### **5. Développement et conventions**

##### \* Convention ligue/FFTT

Une réunion a eu lieu le mardi 7 décembre avec Malory Lasnier et Eric Fournier de la FFTT.

S'il faut saluer l'initiative d'aider les ligues pour le développement de leur territoire en fixant des objectifs, il est dommage que la vision fédérale soit court-termiste.

Marion et Paul ont clairement laissé entendre que le Ping en extérieur n'était pas une priorité de la ligue.

La dotation prévue est de 30K€ fixe plus une part variable de 3K€ que nous devrions percevoir malgré tout.

##### \* Conventions Ligue/comités

Les conventions ont été signées par le Gard et la Lozère et sont toujours en attente pour la Haute-Garonne et l'Hérault.

La rencontre avec le Tarn est repoussée en 2023 car aucune date n'a été proposée pour ce 2<sup>ème</sup> semestre 2022.

Les conventions de niveau 2 seront organisées en visio en première partie d'année.

#### **6. Point Pongistic**

##### \* Clubs ambassadeurs

L'appel d'offre a recueilli 20 demandes de partenariat dont 13 dossiers complets et de qualité. 7 clubs sont auditionnés ces mercredi et jeudi avec un objectif de retenir les 3 ou 4 meilleures candidatures.

##### \* Les prochains Pongistic Event's

Tournois Détection les 14 et 15 janvier à Toulouse et Mèze.

L'Open d'Espalion les 6 et 7 mai où plusieurs délégations étrangères sont attendues pour la 2<sup>ème</sup> édition.

##### \* Les chiffres

Challenges : 67 inscrits en juin 2022, 96 aujourd'hui. Instagram : 1135 abonnés (+30% d'abonnés), 117000 comptes touchés (+276%), 3187 comptés ayant interagi (+139%).

Facebook 704 abonnés.

La marque a une visibilité en constante augmentation sur les réseaux sociaux.

## 7. Rapport des commissions

### \* Sportive

La règle en cascade de points a bien été respectée tout au long de cette 1<sup>ère</sup> phase.

Le sondage transmis en fin de phase a recueilli plus de 80 réponses de clubs. La règle en cascade de points est plutôt bien accueillie avec 73% de réponses positives (respect de la hiérarchie de niveau des équipes, simplicité de gestion, souplesse innovante pour la composition des équipes, possibilité de brasser des joueurs dans des équipes différentes, développement d'un esprit club...).

En revanche, plus de 19% des sondés estiment que ce système avantage les gros clubs, casse les équipes et les affinités, complique la gestion pour les clubs avec de nombreuses équipes et/ou lorsqu'il y a des défections de dernière minute, restreint l'accès pour les jeunes moins bien classés, est intéressant au niveau départemental mais pas en régional qui désavantage les petits clubs...

Enfin, près de 8% ne se prononcent ni pour ni contre. S'ils apprécient la souplesse de la règle, ils regrettent qu'elle permette aux clubs qui ont des ressources de renforcer plus facilement en dessous en fin de phase.

La nouvelle formule du critérium à 32 joueurs est bien plus simple à gérer où les places en Prénationale sont très disputées.

Le constat après les 2 premiers tours :

- Ecart trop important entre la PN et le niveau départemental
- Journées trop longues mais 7 à 8 matches intéressants à jouer
- Certains départements se sont regroupés pour les catégories jeunes (Ariège/Haute-Garonne et Aude/Pyrénées-Orientales).

Compétitions régionales non encore pourvues : Titres par équipes et les Finales par classements.

### \* Arbitrage

Trois formations AR se sont déroulées les 1<sup>er</sup> et 2 octobre (Revel, Nîmes et Mende) et une formation JA1 le 29 octobre à Frouzins. Soit 30 arbitres régionaux et 8 juges arbitres par équipes formés à la théorie.

Jean-Claude Ducros interviendra le 7 janvier à Auch pour la formation AR et le week-end des 14 et 15 janvier dans le Lot pour l'AR et le JA1. Une dizaine de candidats sont prévus pour chacune de ces formations.

Emmanuel Boll est inscrit à la prochaine formation de formateur d'AR et JA1 pour renforcer le nombre de formateurs dans notre ligue.

Enfin, François Dumont organise la dernière partie de la formation théorique JA2 ce samedi 17 décembre à Balma avec 6 candidats.

La désignation des JA2 pose toujours des problèmes à chaque compétition. Il n'y a aucune anticipation ni stratégie pour y remédier. Sofiane Chetoui, Président de la CRA, étant absent, cette question est mise en stand-by.

## 8. Divers

### \* Compensation bénévoles

Julien Rocoplan s'est rapproché de l'expert-comptable Henri Sam sur cette question. Ce dernier ne voit pas d'inconvénient à indemniser les bénévoles sur le dispositif de la franchise sportive.

### \* Opération 1 table 1 école

A-t-on les moyens de développer ce dispositif dans notre région ? La question se pose, car en aval, il faut que les clubs qui investissent les écoles assurent un suivi sur l'animation.

### \* Rencontres internationales

L'Alliance Nîmes-Montpellier organise le 29 janvier à Montpellier, une double rencontre internationale.

Ces rencontres opposeront l'équipe de France féminine à l'équipe des Pays Bas, et l'équipe de France masculine à l'équipe d'Angleterre.

La séance est levée vers 22H45.

Marion Vayre  
Présidente de Ligue

Secrétaire de séance  
Thérèse Combanière



## **ANNEXE AU PV DU BUREAU DU 13/12/2022**

Un point ayant été omis d'être traité, la décision est prise ce jeudi 12 janvier 2023 à la majorité des voix du Bureau (vote par courrier électronique) d'habiliter Paul MARTINEZ à souscrire une carte bancaire à son nom sur le compte courant de la ligue N°08109167563 domicilié à la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées.

Fait pour faire valoir ce que de droit.

Marion VAYRE  
Présidente de Ligue

Julien ROCOPLAN  
Trésorier Général

